

## Slide 1

Amiral, Messieurs les officiers généraux, Messieurs les Professeurs, Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

Permettez-moi tout d'abord de vous expliquer comment j'ai appris à connaître Roger Coekelbergs. De 1982 à 1986, j'étais répétiteur en économie et lui le doyen d'âge des professeurs de l'École royale militaire, l'ERM, mais j'étais le trésorier de l'Association des Anciens de l'ERM ; il en était le président.

En 1999, alors que je venais d'être nommé attaché au Secrétariat administratif et technique du ministre de la Défense André Flahaut, Roger est venu me trouver pour que j'obtienne du Ministre cent millions de francs belges, afin de rénover le fort de Breendonk, par devoir de mémoire, mais aussi pour lutter contre la résurgence de l'extrême-droite.

Le ministre l'a reçu et lui a expliqué que dégager 100 millions était impossible, mais qu'il ferait en sorte que Breendonk reçoive annuellement, pendant 10 ans, 10 % de la somme souhaitée. Roger a remercié le ministre, mais lorsque celui-ci a eu quitté la salle de réunion, je me suis fait copieusement enguirlander. Roger estimait que 10 ans, c'était trop, qu'il ne verrait pas la fin du projet. Sur ce point, il s'est trompé. Sans sa malencontreuse chute, il y a un an, il aurait eu 101 ans dimanche 20 février.

Roger a rapidement perçu l'importance des études à mener avant les travaux de rénovation et la complexité de ceux-ci. Pendant des années, j'ai eu le plaisir de suivre l'avancement du projet et de le revoir régulièrement à Breendonk.

En 2003, le Ministre m'a nommé directeur de l'enseignement académique de l'ERM, avec pour mission d'adapter l'École à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, à l'Espace européen de la Recherche et à la Politique européenne de Sécurité et de Défense.

Cela a fort intéressé Roger. C'était pour lui la continuation de l'œuvre du général Beernaerts à partir de 1946 : faire en sorte que ERM dispense une formation intellectuelle solide, donne des connaissances professionnelles de base et inculque le rôle de l'officier dans un État démocratique, la place qu'il occupe dans la nation et les devoirs que cette mission comporte.

Roger savait, mieux que quiconque, que la recherche scientifique et technologique à l'ERM contribue comme à l'université à l'optimalisation de l'enseignement académique, au progrès des sciences et des technologies et au bien-être général.

Roger était convaincu que Beernaerts avait exprimé la réalité : l'Europe unie est plus apte à développer la force morale des jeunes officiers que le traité de l'Atlantique nord.

Après que je sois devenu retraité-doctorant, fin 2009, Roger a suivi l'avancement de ma recherche, jusqu'à la soutenance publique, le 7 septembre 2015, à laquelle il a assisté avec Esther.

## Slides 2, 3 et 4

A partir du lendemain, diverses personnes m'ont dit vouloir s'associer à moi pour concrétiser mes idées. Fin septembre, nous étions six et fin octobre, dix. Le 25 novembre, nous étions quinze, dont Roger, inscrit à la 13<sup>ème</sup> place sur la liste, pour fonder une association internationale sans but lucratif, la Société Européenne de Défense.

## Slide 5

Le but de cette association exprime une idée chère à Roger : susciter un mouvement citoyen, au service de la démocratie et de l'Europe, indépendant de toutes querelles politique, culturelle, philosophique ou linguistique, pour promouvoir l'union politique de l'Europe et la défense européenne, la première étant la condition nécessaire de la seconde.

Il s'agit de rassembler les citoyens de l'Union européenne (UE) et les personnes morales européennes, qui partagent les valeurs de l'UE<sup>1</sup> et l'objectif de l' AISBL.

La S€D vise notamment à susciter la prise de conscience des intérêts communs aux pays européens en matière de défense et de sécurité ; à étudier les relations entre les États-Unis d'Europe, leurs États membres, leur politique de sécurité et de défense et leurs forces armées ; à constituer une force morale, basée sur le respect de l'autre, le sens du compromis et l'engagement citoyen ; à créer des opportunités de rencontres européennes dans le domaine de la sécurité et de la défense, afin de permettre à ses membres de conserver et d'actualiser leur expertise dans ce domaine; à présenter aux décideurs politiques, aux leaders d'opinion, aux organisations non gouvernementales et à l'opinion publique, les réflexions et les propositions de ses membres sur l'Europe de la sécurité et de la défense, par des rencontres, des conférences et des publications.

Vous savez par l'exposé de Robin Libert que la Royale union des services de renseignement et d'action (RUSRA) a pour but un devoir de mémoire envers les Agents de renseignement et d'action, qu'elle est pluraliste et qu'elle veut constituer une force citoyenne au service de l'unité du pays et d'une saine démocratie, dans le cadre de l'Union européenne. Roger m'a demandé en 2014 de rejoindre le conseil d'administration de la RUSRA et de présider sa section Région de Bruxelles-Capitale. Avec Thérèse Poukens-Jacobs, la secrétaire de la section et Christian Janssens, le trésorier, que je salue, j'ai pu constater que Roger était le membre le plus assidu à nos réunions.

Constatant l'existence de plusieurs points communs à la RUSRA et à la S€D, leurs présidents, à l'époque Roger et moi, ont dès 2015 fait établir un lien entre nos deux sites web.

En 2017, la RUSRA et à la S€D ont constaté qu'aucun gouvernement européen n'est en mesure de faire face à nos problèmes sécuritaires et qu'il faut mettre fin à la gabegie que constituent nos dépenses de défense : elles sont d'environ la moitié de celles des Américains, mais elles ne produisent que 5 à 6 % de leurs capacités militaires.

La RUSRA et la S€D ont considéré qu'un premier noyau d'États membres, les moins souverains, car ils ont adhéré à l'Union européenne, à l'OTAN, à la zone Schengen, à la zone Euro et à son approfondissement, devrait se fédérer au sein des États-Unis d'Europe.

Cela réduirait notre dépendance politique et stratégique par rapport aux États-Unis d'Amérique, tout en renforçant l'Alliance atlantique, affaiblie jusqu'ici par le déséquilibre flagrant entre ses deux piliers, nord-américain et européen.

L'Europe pourrait ainsi apporter une contribution plus substantielle à la solution des questions qui se posent à l'échelle mondiale.

C'est pourquoi, le 9 mars 2017, la RUSRA et la S€D ont voulu étendre et pérenniser leur coopération en signant conjointement une convention. Son texte, pour l'essentiel rédigé par Roger, éclaire le chemin qui reste à parcourir pour atteindre le but que s'est fixé la Société Européenne de Défense.

Je vous remercie pour votre attention.

---

<sup>1</sup> Les valeurs de l'Union européenne (UE) peuvent se synthétiser en trois mots : l'humanisme, le progressisme et l'universalisme ; elles sont énumérées l'article 2 du traité sur l'UE : « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. » Ces valeurs ont été affirmées pour la première fois par le traité sur l'UE, signé à Maastricht en 1992 et complété par le traité d'Amsterdam (1997). Avec le traité de Lisbonne (2007), la Charte s'est vue reconnaître la même valeur juridique que ces traités.